

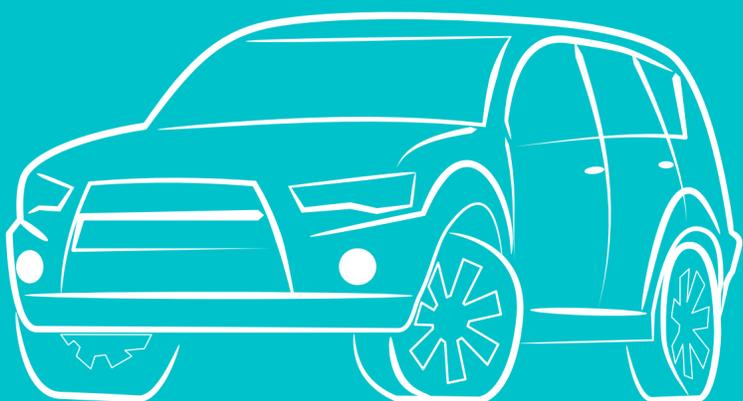


Commune  
d'Yvonand

## REPRISE DES MESURES DE STATIONNEMENT AU CENTRE DU VILLAGE

Nous vous informons que le recours ayant été levé, les mesures de stationnement au centre du village entreront à nouveau en vigueur le **1er octobre 2021**.

**Veillez vous conformer à la signalisation mise en place !**



La Municipalité